



Conditions d'accès

Nous vous souhaitons la bienvenue au Centre Dürrenmatt Neuchâtel (CDN) et une excellente visite. Le but du présent règlement est de rendre la visite aussi agréable que possible. Le règlement s'applique à chacun. En entrant dans notre institution, vous en acceptez les règles et les prescriptions qui contribuent à la sécurité de son fonctionnement. La protection des personnes et des œuvres d'art constitue notre priorité.

N'hésitez pas à vous adresser à notre personnel à la réception si vous avez des questions.

1. Règles générales de comportement

Respect	Adultes et enfants adoptent un comportement discret et respectueux envers les autres visiteurs. Les appareils électroniques ne doivent pas occasionner de nuisances sonores.
Jeunes visiteurs	Les enfants et les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Les poussettes sont autorisées.
Handicaps	Les personnes handicapées sont les bienvenues. L'espace est conçu pour les fauteuils roulants et les déambulateurs.
Groupes	Les responsables de groupes et de classes veillent à ce que les participants adoptent un comportement adéquat et respectueux des autres usagers.
Animaux	A l'exception des chiens d'assistance, les animaux ne sont pas admis au CDN.

2. Bagages

Bagages	Les visiteurs sont priés de déposer au vestiaire les sacs à dos, les porte-documents, les valises et tout autre objet volumineux.
Sacs à main	Les visiteurs sont également priés de déposer au vestiaire les sacs à main dépassant le format A4 (env. 20 cm x 30 cm).
Parapluies	Les parapluies sont déposés dans le porte-parapluies situé à l'entrée du musée.
Casiers	L'usage des casiers est gratuit. Le CDN décline toute responsabilité pour les objets déposés au vestiaire et dans les casiers.

CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL

Office fédéral de la culture OFC | Bibliothèque nationale Suisse BN
Pertuis-du-Sault 74, CH-2000 Neuchâtel, Tél. : +41 58 466 70 60
E-mail: cdn@nb.admin.ch | <http://www.cdn.ch>

3. Images, photographies et films

- Photos et films** Les photos et les films destinés exclusivement à un usage privé sont autorisés. Les usagers libèrent le CDN de toute prétention adressée contre eux par des tiers pour violation des droits de la propriété intellectuelle et de la personnalité du fait de l'utilisation de ces photos et de ces films.
- Dessins** Il est permis de dessiner et d'écrire dans les salles d'exposition. Seuls sont autorisés les crayons à papier et les crayons de couleur (pas de pinceaux, de feutres, de stylos, de plumes, de ciseaux).

4. Divers

- Œuvres** Les œuvres sont sensibles et peuvent être endommagées même par un léger contact. Il est interdit de toucher les œuvres ou de les endommager de quelque autre façon. Les visiteurs répondent des dommages causés.
- Fumer** Il est interdit de fumer (vapotage compris) dans tout le bâtiment. A l'extérieur, prière d'utiliser les cendriers.
- Vidéosurveillance** Le CDN est équipé de caméras de surveillance pour assurer la sécurité des œuvres. Les visiteurs du CDN déclarent accepter d'être filmés par ces caméras et autorisent le CDN à utiliser les vidéos réalisées à des fins d'exploitation. La transmission des données à des tiers n'est possible que dans les cas prévus par la loi.
- Nourriture** Il est interdit de manger ou de boire dans les salles d'exposition. Une cafétéria est à la disposition des visiteurs qui souhaitent se restaurer.

Le CDN vous prie de respecter ces conditions d'accès et de suivre les consignes de nos collaboratrices et collaborateurs, en particulier en cas d'urgence. En cas de non-respect de ces conditions d'accès, le CDN peut arrêter des sanctions administratives, par exemple prononcer un avertissement, une limitation des conditions d'utilisation ou une interdiction d'entrée ; il peut aussi recourir à d'autres voies de droit.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre précieux soutien aux efforts visant à protéger les œuvres et les installations du CDN.

Les présentes conditions d'accès entrent en vigueur le 1^{er} septembre 2017.



Madeleine Betschart
Responsable du Centre Dürrenmatt Neuchâtel

Neuchâtel, le 1^{er} septembre 2017